

AFFAIRE No 21 - CONSTRUCTION D'UNE GARE ROUTIERE

AFFAIRE RETIREE DE L'ORDRE DU JOUR

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

La Municipalité envisage de construire une gare routière urbaine à proximité du carrefour Rue Labourdonnais / Boulevard Gabriel Macé.

L'opération comprend la réalisation d'un kiosque de vente de billets, ainsi que la couverture des trois quais existants qui seront à cette occasion réaménagés.

L'opération est estimée à 1 500 000 Francs.

Je vous demande :

- de bien vouloir approuver le projet et son financement ;
- de m'autoriser, après appel d'offres, à passer les marchés nécessaires avec les entreprises retenues par la Commission d'Ouverture des Plis ; en cas d'appel infructueux, à traiter par marchés négociés.

Je mets la question aux voix.